

**Dispositif départemental d'aide à la trésorerie
pour l'installation
des jeunes agriculteurs porteurs
de projets agro-écologiques 2021-2022**

1- Demande de subvention et engagement de l'exploitant agricole

Je soussigné, (Nom-Prénom), membre
de (Société/GAEC)en
qualité de..... ; exploitant sur la commune de
....., demeurant à (Adresse - Code postal - Commune),
.....
.....
.....
tél. :courriel
n°SIRET..... sollicite auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
l'aide à la trésorerie pour l'installation des jeunes agriculteurs porteurs de projets agro-écologiques.

Je m'engage à demeurer agriculteur à titre principal ou secondaire et à justifier à tout moment cet engagement par la production d'une attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole, à titre personnel faisant état de la mention « affilié en qualité de membre de société non salarié » et « activité exercée à titre principale ou secondaire » pendant une durée de quatre ans à compter de la date d'octroi de la subvention par la Commission permanente du Conseil départemental.

Je certifie remplir l'ensemble des conditions d'éligibilité fixées par le cadre réglementaire national de la Dotation Jeune Agriculteur et être porteur d'un projet agro-écologique comme défini dans le dispositif départemental d'aide à la trésorerie des jeunes agriculteurs.

Je m'engage à faciliter tout contrôle des représentants du Conseil départemental ou de toute personne habilitée par lui, sur l'emploi de la subvention attribuée, notamment par l'accès aux documents comptables, bancaires et administratifs (article L1661-4 du Code Général des Collectivité Territoriales).

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des justificatifs fournis à l'appui de la présente demande. Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de l'attribution de la subvention départementale.

J'atteste avoir pris connaissance que je serai soumis au remboursement des aides départementales dans l'éventualité où je ne pourrais justifier mes engagements dans le cadre de l'octroi de Dotation Jeune Agriculteur.

Fait à Le

Signature¹

¹ Signature du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire ou de tous les associés en GAEC.

2- Renseignements sur l'exploitation

Demandeur individuel Demandeur sociétaire

• Date de la première affiliation à la MSA :

→ Si sociétaire :

Nom de la société :

Statut juridique de la société : Date de création de la société :/...../.....

Noms et prénoms des associés	Profession	% de parts sociales dans la société

3- Renseignements sur l'installation

1) Je m'installe : à titre principal à titre secondaire

2) Je précise la nature de mon projet agro-écologique :

J'ai engagé au minimum 30% de ma surface minimale d'assujettissement ou 30% de mon chiffre d'affaires prévisionnel sur les quatre premières années d'installation, dans une démarche de conversion ou de certification en agriculture biologique ;

J'ai engagé non exploitation dans une Mesure Agro-environnementale et Climatique (MAEC « systèmes », MAEC à enjeux localisés et MAEC de préservation des ressources génétiques) ;

J'appartiens à un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental ;

J'engage mon exploitation dans une démarche de certification environnementale de haute valeur environnementale de niveau 3 ou dans l'une des démarches suivantes : Demeter, Nature et Progrès et Bio cohérence.

4- Financements attribués ou en cours de demande (à préciser)

• prêt bonifié MTS JA (taux, montant, nature investissement à préciser, date d'obtention ou de demande à préciser)

• autre(s) prêt(s) bonifiés (taux, montant, nature investissement à préciser, date d'obtention à préciser)

• DJA (montant et date d'obtention à préciser)

• Subvention de l'Etat (dispositif, montant et date d'obtention ou de demande à préciser)

• Subvention du Conseil Régional (dispositif, montant et date d'obtention ou de demande à préciser)

• Subvention du Conseil Départemental (dispositif, montant et date d'obtention ou de demande à préciser)

• Autre(s) subvention(s) (nom de l'organisme(*), dispositif, montant et date d'obtention ou de demande à préciser) ...

(* Par exemple : commune, communauté de commune...

Le dossier de demande d'aide comportera au minimum les éléments suivants, définis selon les dispositions adoptées par le Conseil Départemental le 30 juillet 2021 en Commission Permanente :

- « **1 - Demande de subvention et engagement de l'exploitant agricole** » renseignée et signée par le demandeur,
- « **2 - Renseignements sur l'exploitation** »,
- « **3 – Renseignements sur l'installation** »
- « **4 – la liste des financements attribués ou en cours de demande** »,
- Une copie de l'arrêté préfectoral d'attribution de la Dotation jeune Agriculteur,
- une copie de l'attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole, datant de moins de 3 mois, à titre personnel faisant état de la mention « affilié en qualité de membre de société non salarié » et « activité exercée à titre principale ou secondaire »,
- une copie du plan prévisionnel d'entreprise ou de sa synthèse,
- un justificatif permettant d'apporter la preuve de la nature agro-écologique du projet d'installation comme définie dans le dispositif (attestation, certificat, arrêté préfectoral...datant de moins de 12 mois)
- un Relevé d'Identité Bancaire (faisant apparaître le code BIC et IBAN et au nom de la société ou du GAEC ou de l'agriculteur ou agricultrice en nom propre),
- un avis de situation du répertoire SIREN, datant de moins de 3 mois (sur le site internet de l'INSEE),
- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité si personne physique,
- un extrait Kbis si forme sociétaire, datant de moins de 3 mois.

Votre dossier de demande de subvention au titre de 2022 doit être envoyé par la poste ou par courriel (le cachet de la poste ou la date du courriel faisant foi), au plus tard, le 1^{er} octobre 2022 pour être recevable au titre de 2022. Une lettre d'accusé réception vous sera adressée par le service et si besoin, celui-ci vous informera des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction de votre demande. La priorité sera donnée aux dossiers complets, selon leur ordre d'arrivée et dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible de 2022.

Votre dossier est à renvoyer avant le 1^{er} octobre 2022 à l'adresse suivante :

Département des Bouches du Rhône
Direction de l'Agriculture et des Territoires
Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13256 Marseille cedex 20

emilie.perrot@departement13.fr

Pour toute information complémentaire :

Tel :04.13.31.22.75 / 06 30 25 73 37